



Comité Technique de Gestion Piscicole du Bassin Ehn - Andlau - Scheer

Reconnu par décision Préfectorale du 26 janvier 1994

M. le Maire de Fegersheim

pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

Objet : PLU FEGERSHEIM – OHNHEIM
Atelier thématique du 25/06/09

Lipsheim, le 25 juin 2009

Monsieur le Maire

Ne pouvant participer à l'atelier thématique « espaces verts », je vous prie de trouver ci-après les points à prendre en compte dans les discussions menant à l'élaboration du PLU.

1. Aménagements généraux

- La conservation (ou la récréation) de zones humides et/ou de zones inondables est un aspect fondamental de la gestion hydraulique sur le secteur.
- Issue du grenelle de l'environnement, la notion de trame verte et de trame bleue (biodiversité, épuration naturelle, prévention des inondations, structuration des paysages, ...) est à prendre en compte dans les réflexions en cours.
- La conservation, l'aménagement ou l'acquisition de bandes vertes le long des cours d'eau permettra de les préserver des pollutions ruisselantes amenant différents produits dans les rivières.
- Des coupes d'éclaircies le long des cours d'eau permettra une meilleure luminosité amenant le développement de plantes aquatiques favorables au milieu.

2. Aménagements piscicoles

- De même, la notion de continuité écologique et de bon état écologique des cours d'eau pour 2015 est un point majeur de l'action menée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) en cours de révision. Aussi, il est important de mener une réflexion sur l'aménagement du barrage du moulin sur l'Andlau.
- Le réaménagement de l'Andlau (sinuosités, variations dans les profils (en long et en travers, caches, ...) permettront de favoriser le développement piscicole.
- L'accessibilité des pêcheurs aux différents lots de pêche sur le domaine public (Ill, Petite Ill) est à favoriser (servitude de passage le long des cours d'eau du domaine public).
- La mise en place d'une rampe d'accès sur l'Ill permettrait aux pêcheurs équipés de barques d'accéder mieux au cours d'eau.

Pour le président
Le vice-président

Bernard REHD